

KIT DE MOBILISATION

**COALITION
MONDIALE**
CONTRE LA PEINE DE MORT
www.worldcoalition.org

**exécuter est
l'arme des terroristes**

ARRÊTONS
le cycle de la violence

10/10/2016 Journée mondiale contre
la peine de mort

SOMMAIRE

[1] PRÉSENTATION	3
• Les principaux objectifs de la journée mondiale 2016	3
• Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2015	3
[2] ARGUMENTS	5
[3] 14^E JOURNÉE MONDIALE : TERRORISME	6
[4] JOURNÉE MONDIALE : ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !	7
• Appel à initiatives !	7
• 10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort	7
• 10 Fiches pratiques pour vous guider	8
• 10 Astuces pour une action réussie	13
[5] JOURNEE MONDIALE : OUTILS	14
[6] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES	15
• Rapports sur la peine de mort et le terrorisme	15
• Sites généraux d'information sur la peine de mort	15
• Filmographie	15
• Expositions et Œuvres d'art	17
[7] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION	19
[8] CONTACTEZ-NOUS!	19

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1] PRÉSENTATION

• La Journée mondiale contre la peine de mort : le 10 octobre 2016

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort lance un appel auprès des citoyens, des organisations et des institutions attachées à l'abolition universelle de la peine de mort afin d'organiser, le 10 octobre, des centaines d'initiatives locales dans le monde entier. Débats, concerts, communiqués de presse et autres manifestations offrent une portée plus étendue et internationale à la revendication de l'abolition universelle.

La journée s'adresse tant aux dirigeants et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli qu'à ceux des pays qui ont déjà aboli : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu constamment, notamment auprès des jeunes générations.

La journée mondiale permet d'unir le mouvement abolitionniste et d'apporter un soutien global à quelques actions, parfois isolées, prises par des abolitionnistes sur le terrain. Cela permet d'encourager et de consolider la conscience politique et globale du mouvement contre la peine de mort.

Chaque année, la journée mondiale se concentre sur un aspect problématique de la peine de mort tel que les erreurs judiciaires (2006), l'inhumanité de la peine de mort (2011) et la peine de mort pour terrorisme en 2016.

• Les principaux objectifs de la journée mondiale 2016

En dépit de la tendance globale vers l'abolition, de nombreux Etats, soucieux d'assurer leur sécurité et celle de leurs populations, ont récemment fait usage de la peine de mort comme punition ultime, à la faveur d'attaques terroristes touchant leurs pays. Au cours des dix dernières années, le Bangladesh, l'Inde, le Nigeria, la Tunisie et d'autres ont adopté des lois qui élargissent le champ d'application de la peine de mort, en ajoutant certains actes terroristes à la liste des infractions passibles de la peine de mort. Plus récemment, après des années de moratoire, le Pakistan et le Tchad ont repris les exécutions au nom de la lutte contre le terrorisme.

L'objectif principal de la Journée mondiale 2016 est de sensibiliser le grand public à l'application de la peine de mort pour terrorisme afin d'en réduire son utilisation

Pour y parvenir, la Coalition mondiale a développé plusieurs outils (affiche, brochure, faits et chiffres, fiche d'information détaillée et kit de mobilisation) et coordonne la mobilisation pour le 10 Octobre partout dans le monde.

• Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2015

Cibler les parlementaires confrontés au rétablissement de la peine de mort pour terrorisme en droit

Les parlementaires ont un rôle indispensable dans le processus de l'abolition ou d'extension du champ d'application de la peine de mort, notamment pour terrorisme. Ils sont au cœur de l'adoption de la législation nationale et dans la plupart des pays, la décision finale incombe au parlement, qui doit approuver la loi. Bien souvent, les parlementaires abolitionnistes se retrouvent isolés et confrontés à de vives tensions liées au terrorisme au sein de leur parlement. De nombreux membres de la Coalition mondiale sont aussi des parlementaires dans leurs pays et ils ont encouragé la Coalition à les soutenir.

- Pour ce faire, la Coalition mondiale va travailler étroitement avec l'une de ses organisations membres, Parliamentarians for Global Action (PGA ou Action mondiale des parlementaires). PGA est un réseau international de législateurs engagés à but non lucratif, non partisan, qui informe et mobilise les parlementaires de toutes les régions du monde pour plaider en faveur des droits de l'homme, de l'état de droit, de la démocratie, de la sécurité humaine, de la non-discrimination et de l'égalité des sexes.

Actuellement, il se compose de plus de 1 300 législateurs dans 145 parlements élus à travers le monde. En 2013, PGA a lancé une Plateforme des parlementaires mondiaux pour l'abolition de la peine de mort et collabore depuis régulièrement avec la Coalition mondiale.

- ▶ En collaboration avec PGA, la Coalition mondiale va développer un nouvel outil qui aidera les parlementaires à comprendre l'importance et l'enjeu de ne pas succomber à la facilité politique de la peine de mort pour le terrorisme et pour aider la société civile à mieux collaborer avec les parlementaires.
- ▶ Pour la Journée mondiale (10 octobre), la Coalition mondiale encourage les abolitionnistes du monde entier à organiser des événements dans leur parlement. La Coalition mondiale et PGA prendront contact avec leurs réseaux respectifs pour diffuser de nouveaux outils de la Journée mondiale et pour les encourager à organiser des activités conjointes le 10 octobre.

La Coalition mondiale continuera par ailleurs à diffuser son outil « Les Parlementaires et l'abolition de la peine de mort » : <http://www.worldcoalition.org/resourcecentre/document/id/1418140226>

Travailler avec de nouveaux alliés tels que les associations de victimes du terrorisme, des survivants, des familles de victimes, des psychologues ou psychiatres qui travaillent sur cette question

L'un des arguments avancés par beaucoup de personnes en faveur de la peine de mort pour le terrorisme repose sur l'idée de rétribution pour les victimes du terrorisme. Afin de répondre à cet argument, les membres de la Coalition mondiale l'ont encouragé à se rapprocher des associations de victimes du terrorisme. Dans ce cadre, la Coalition mondiale a contacté l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), membre de la fédération internationale des victimes du terrorisme, pour collaborer ensemble sur les points suivants :

- ▶ Développer un argumentaire de deux pages expliquant pourquoi certaines victimes du terrorisme sont contre la peine de mort

Pour cela, la Coalition mondiale a rencontré 5 membres de l'AfVT pour une session de brainstorming pour préparer cet argumentaire le 14 juin. Une nouvelle rencontre dans le cadre du projet papillon avec des membres du monde entier pour améliorer l'argumentaire et y ajouter des témoignages est prévue le 11 juillet. Cet argumentaire serait aussi un moyen d'inviter d'autres victimes du terrorisme dans le monde entier à rejoindre l'AfVT ou la fédération internationale.

- ▶ Proposer aux membres de la Coalition mondiale d'organiser des événements avec des témoignages de victimes du terrorisme pour le 10 octobre

La Coalition mondiale encouragera ses organisations membres et les abolitionnistes du monde entier à inviter des victimes du terrorisme qui sont contre la peine de mort à parler lors de leur événement et l'AfVT les mettra en contact avec les personnes intéressées. La Coalition mondiale contribuera par ailleurs à diffuser deux outils que l'AfVT est en train de développer : les bonnes pratiques sur comment ne pas victimiser davantage les victimes du terrorisme et les règles de bienséance élémentaire (notamment dans le cadre d'événements pour le 10 octobre) ainsi que 21 vidéos de témoignage dans 7 langues.

10 raisons d'abolir la peine de mort

- 1** Aucun État ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie à un citoyen.
- 2** Elle est irréversible : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
- 3** Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous. Il n'a jamais été prouvé de manière concluante que la peine de mort avait un effet plus dissuasif que d'autres peines sévères.
- 4** Elle est injuste : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les personnes ayant un handicap intellectuel ou psychosocial, les personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- 5** Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort. Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejette la peine de mort et le revendique ouvertement. Ils estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche assassiné et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur de l'assassinat, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.
- 6** Elle crée davantage de souffrance indirecte et en chaîne pour les proches du condamné.
- 7** Elle est inhumaine, cruelle et dégradante : les conditions dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.
- 8** Elle est appliquée en violation des normes internationales : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par cinq fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149, 63/168, 65/206, 67/176 et 69/186 adoptées en décembre 2007, 2008, 2010, 2012 et 2014).
- 9** Elle est inefficace : il n'a jamais été démontré que la peine de mort a un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
- 10** Elle interdit toute possibilité de réhabilitation pour le criminel.

[3] 14^e JOURNÉE MONDIALE : TERRORISME

Le 10 octobre 2016, la Coalition contre la peine de mort et d'autres organisations abolitionnistes dans le monde célèbreront la 14^e Journée mondiale contre la peine de mort, au cours de laquelle l'attention sera attirée sur la peine de mort pour terrorisme.

- **Vue d'ensemble sur le terrorisme et la peine de mort**

65 pays et territoires maintiennent la peine de mort pour terrorisme dans leur législation. Mais dans la plupart d'entre eux les exécutions sont extrêmement rares. Dans **38** pays, plus de la moitié de ces pays, personne n'a été condamné à mort ou exécutées au cours des dix dernières années. Au moins une exécution pour terrorisme a eu lieu dans **15** pays depuis 2006 et **12** autres pays ont condamné des personnes à mort pour des infractions liées au terrorisme, sans procéder aux exécutions.

- **La peine de mort pour terrorisme violent souvent le droit et les normes internationales des droits de l'homme**

La définition de ce qui constitue un acte terroriste étant extrêmement variable d'un Etat à l'autre, la peine de mort, visant à sanctionner de tels actes, reste arbitraire. En effet, l'absence de définition des actes terroristes par le droit international amène les Etats à définir cette catégorie d'infractions de manière parfois large, floue et propice à inclure des actes potentiellement non violents. Ainsi, dans certains Etats, l'usage de sa liberté d'expression ou l'engagement dans des actions, même non violentes, peuvent être qualifiés d'actes terroristes susceptibles de conduire à une condamnation à mort.

Par ailleurs, la peine de mort pour actes terroristes est fréquemment prononcée dans le cadre de procès iniques, se déroulant de façon expéditive devant des tribunaux militaires, qui ne respectent pas toujours le droit à l'appel et qui acceptent des confessions souvent obtenues sous la contrainte.

- **La peine de mort n'a pas d'effet dissuasif pour le terrorisme et est souvent instrumentalisées à des fins politiques**

Il n'a jamais été prouvé de manière concluante que la peine de mort avait un effet plus dissuasif que d'autres peines sévères. La corrélation entre taux de criminalité et peine de mort semble être moins pertinente que jamais dans le cas du terrorisme, où la visée, souvent politique, ne se résume pas à un calcul coût-avantage. Certains terroristes s'attendent à mourir au cours de leur acte terroriste et la menace d'une exécution ne serait en rien un moyen de dissuasion pour de tels actes. En outre, de nombreuses affaires liées au terrorisme ne sont jamais résolues et les terroristes qui ne sont pas déjà morts sont rarement appréhendés.

En réaction à des menaces terroristes grandissantes, de nombreux pays ont adopté ou amendé des lois concernant les actes terroristes. Ces mesures semblent avoir une forte portée symbolique : elles fournissent aux gouvernements une réponse facile et expéditive à la menace terroriste et convainquent les populations de leur efficacité apparente dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, très peu d'entre eux ont effectivement procédé à des exécutions. En outre, cette utilisation politique de la peine de mort pour terrorisme par les gouvernements n'a aucune efficacité contre le terrorisme et risque d'être instrumentalisée par les terroristes eux-mêmes qui voient leur argumentaire renforcé par cette violente riposte étatique et sont alors à même de s'ériger en martyrs, voire de justifier des représailles futures. La peine de mort pour terrorisme risque donc d'entretenir l'extrémisme et la violence.

[4] JOURNÉE MONDIALE : ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

L'objectif de la Journée mondiale est de **susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales** dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

- **Appel à initiatives !**

Où que vous soyez : En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

Qui que vous soyez : ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens

Quel que soit votre projet : Débat, concert, conférence de presse, manifestation, activités pédagogiques et culturelles...

- **10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort**

- 1. Organisez un débat public ou une projection de film** avec des innocentés, des familles de victimes de meurtres, des avocats, des experts ...
Voir Fiche pratique n°1, 2, 3 et 4
- 2. Organisez une rencontre avec des parlementaires**
Voir Fiche pratique n°5
- 3. Organisez une exposition artistique** (photos, peintures, affiches) ou une pièce de théâtre
Voir les Fiches pratiques n°6
- 4. Organisez une manifestation :** « un sit-in », « die-in », « flash mob »...
Voir les Fiches pratiques n°7
- 5. Joignez-vous aux événements organisés** pour l'abolition universelle de la peine de mort
Pour savoir ce qui a été organisé près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/worldday
- 6. Signez et faites signer les pétitions** et organisez des stands de signatures.
Voir les outils de la Journée mondiale dans ce kit de mobilisation
- Prenez part à **la mobilisation en ligne sur Facebook et Twitter : #nodeathpenalty**
Voir la Fiche pratique n°10
- 8. Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort
Voir Fiche pratique n°8 et 9
- 9. Ecrivez à un prisonnier dans le couloir de la mort**
- 10. Faites un don** à la Coalition mondiale contre la peine de mort ou un autre groupe travaillant sur l'abolition de la peine de mort
- 11. Participez à « les villes contre la peine de mort/ les villes pour la vie »** le 30 novembre 2016.

• **10 Fiches pratiques pour vous guider :**

1. Comment organiser une conférence avec des victimes du terrorisme et/ou des familles de victimes de meurtre

- ▶ Prévoyez votre action largement en avance (au moins deux à trois mois) pour avoir le temps de contacter ces personnes et de s'assurer de leurs disponibilités.
- ▶ Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants...) et l'ampleur de l'événement (en comité restreint d'une vingtaine de personnes choisies avec soin, pour une cinquantaine ou une centaine de personnes, voire plus).
- ▶ Définissez le thème de votre débat/conférence/discussion.
- ▶ Faites un projet clair et réaliste, vous aurez plus de chance d'intéresser les intervenants et vous augmenterez vos chances de réussite.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour savoir à qui vous adresser pour inviter les intervenants.
- ▶ Une fois que vous avez leur accord, fixez le lieu et la date de la conférence.
- ▶ Un mois à l'avance, lancez les invitations et commencez à médiatiser l'événement sur votre site Internet, en informant vos réseaux...
- ▶ Une semaine à l'avance, envoyez un communiqué de presse avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de la conférence et le nom des intervenants. Si vous souhaitez viser le grand public, pensez aussi à faire imprimer des affiches et à les coller autour du lieu de conférence.
- ▶ Un jour avant, renvoyez le communiqué de presse aux médias et assurez-vous que tous vos contacts seront bien présents. Souvent, les relances téléphoniques permettent de garantir la venue de personnalités intéressées mais dont l'agenda est chargé.

2. Travailler avec les victimes : un guide pour les activistes

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités anti peine de mort car :

- ▶ Chaque histoire de peine de mort est aussi l'histoire d'un crime qui s'est produit. Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence avec la perte d'une victime assassinée et avec l'impact dévastateur que cette perte a sur les membres de sa famille. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.
- ▶ L'hypothèse communément admise est que tous les membres de la famille des victimes soutiennent la peine de mort. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. Les voix des victimes ont un puissant effet – beaucoup de législateurs ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient pour l'abolition. Parler des histoires des victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement sage et c'est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militants à consulter l'AfVT et MVFHR pour toute indication supplémentaire.

- ▶ Dans les outils pédagogiques ou politiques sur la peine de mort ou sur le cas d'un détenu en particulier, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « Eric Jones, qui risque une condamnation à mort », dites « Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort... »
- ▶ Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons, souvent différentes, d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que pardonner au criminel.
- ▶ Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec eux pour développer leurs déclarations pour des situations spécifiques mais ne leur mettez pas les mots dans la bouche ou ne les poussez pas à dire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de dire.

- ▶ Invitez les membres des familles de victimes à être une partie intégrante de vos efforts et activités contre la peine de mort.
- ▶ Sachez que la meilleure personne pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. MVFHR peut vous aider dans ce cadre.
- ▶ Soutenez les législations, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres des familles de victimes de meurtre.
- ▶ Établissez des relations avec des groupes de victimes et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre.

3. Comment organiser un évènement à l'Université

- ▶ Contactez l'Université et suggérez l'organisation d'activités pour la Journée mondiale (cela peut aller d'une session d'une heure au cours d'une classe à une conférence de deux jours sur la peine de mort).
- ▶ Si vous êtes en contact avec une école de droit, vous pouvez organiser quelque chose pour les étudiants en droit avec des avocats chargés de défendre les personnes dans le couloir de la mort par exemple.
- ▶ Soyez sûrs que vous êtes en accord avec l'université sur ce qu'elle met à disposition (prêt d'une salle, information sur le campus, discours officiel du doyen de la faculté, etc.).
- ▶ Faites attention aux règles de l'Université, aux horaires d'ouverture (notamment en weekend) et aux mesures de sécurité, notamment les polices d'assurance.
- ▶ Soyez sûrs d'avoir le matériel suffisant (posters, brochures, fiches d'informations, etc.).
- ▶ Faites de la promotion pour votre évènement et vérifiez que la taille de la salle permet une large capacité d'accueil pour les personnes souhaitant participer.

Beaucoup d'évènement pour la Journée Mondiale sont organisés au sein d'universités, qui souvent mettent à disposition des salles sans frais et encouragent les étudiants à participer. En 2013, cela fut le cas à Trinidad et Tobago, Porto Rico et Hong Kong.

4. Comment organiser un festival de films sur la peine de mort

- ▶ Planifiez votre évènement à l'avance (au moins deux mois avant)
 - ▶ Associez-vous avec des cinémas et avec d'autres associations dans votre pays
- Choisissez une thématique pour le festival avec un titre accrocheur
- Choisissez une dizaine de films autour de cette thématique, en variant les pays et les cultures (films européens, américains, asiatiques,...) les contenus et les sujets (des cas d'innocence, le monde des condamnés à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, les exécutions politiques, le mouvement abolitionniste, les enjeux sociaux et économiques, etc) et les genres (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...) Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation
- ▶ Prévoyez de faire faire des sous-titres si les films n'existent pas déjà dans votre langue
 - ▶ Organisez des débats après les projections de film afin de favoriser la discussion avec l'audience. Invitez des experts, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de film sur la peine de mort.

5. Comment travailler avec les parlementaires

- ▶ Parliamentarians for Global Action (PGA ou Action mondiale des parlementaires) est un réseau international de législateurs engagés, à but non lucratif, non partisan, qui informe et mobilise les parlementaires de toutes les régions du monde pour plaider en faveur des droits de l'homme, de l'état de droit, de la démocratie, de la sécurité humaine, de la non-discrimination et de l'égalité des sexes. Actuellement, il se compose de plus de 1 300 législateurs dans 145 parlements élus à travers le monde.

- ▶ En 2013, PGA a lancé une Plateforme des parlementaires mondiaux pour l'abolition de la peine de mort dans le but de renforcer l'impact des initiatives parlementaires individuelles dans le monde entier. Depuis juin 2014, PGA a été reconnu comme le réseau parlementaire international après avoir obtenu cette désignation officielle lors de l'Assemblée annuelle de la Coalition mondiale contre la peine de mort à Porto Rico.
- ▶ PGA utilise une méthodologie de plaidoyer corporatiste (entre parlementaires) qui permet une participation multipartite des parties prenantes concernées. PGA fournit également une assistance technique aux parlementaires dans le renforcement des initiatives législatives et des réformes visant à surmonter les obstacles au processus d'abolition.
- ▶ Pour la Journée mondiale, la Coalition mondiale encourage les abolitionnistes du monde entier à organiser des événements dans leur parlement. La Coalition mondiale et PGA prendront contact avec leurs réseaux respectifs pour diffuser de nouveaux outils et pour encourager à organiser des activités conjointes le 10 octobre.
- ▶ Pour plus d'informations ou pour rejoindre la Plateforme : <http://www.pgaction.org/fr/campaigns/abolition-of-the-death-penalty.html>
- ▶ La Coalition mondiale a par ailleurs développé un outils « Les Parlementaires et l'abolition de la peine de mort » : <http://www.worldcoalition.org/resourcecentre/document/id/1418140226>

6. Comment organiser une exposition artistique telle que « Poster for Tomorrow »

- ▶ Trouvez un lieu pour l'exposition, par exemple, une galerie d'art, un musée, un jardin ou une place connus, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin...
- ▶ Il faut souvent plus de six mois pour réserver des endroits prestigieux comme les expositions temporaires des musées, mais deux ou trois mois suffisent pour un lieu public. Les endroits insolites sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.
- ▶ Pour garantir vos chances de succès, organisez-vous à l'avance et associez-vous aux responsables du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour recevoir les affiches en fichiers électroniques.



- ▶ Faites imprimer les affiches en fonction du lieu où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier, si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...)
- ▶ Préparez le vernissage de l'exposition, si possible avec un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).
- ▶ Invitez les médias, vos réseaux d'activistes, des artistes engagés, des universitaires et étudiants, le milieu de l'art...
- ▶ Montez l'exposition et n'oubliez pas de prévoir un cocktail ou un buffet.
- ▶ Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un dossier de presse avec des informations sur cette exposition, sur le concours « Poster for Tomorrow » et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Les expositions sont un moyen hors du commun de créer un débat public à propos de la peine de mort, ce qui explique son efficacité ! Vous pouvez consulter la section outils du site internet de la Coalition mondiale <http://www.worldcoalition.org/fr/tools.html>, dans la sous-section « travailler avec des artistes » afin d'avoir une meilleure idée de la manière par laquelle la peine de mort est vue dans l'art. Pour choisir l'exposition qui vous parle le plus, vous pouvez vous interroger sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que cette œuvre me fait ressentir ? Pourquoi ?
- Comment cette œuvre dépeint-elle la peine de mort ? Dans quel sens cela cadre-t-il le débat sur la peine de mort ?
- Quel aspect humain cette œuvre révèle-t-elle en relation avec la peine de mort ?
- Ce travail change-t-il ma perception de la peine de mort ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Photo : « Adieu ! », Poster 4 Tomorrow, Jochen Schievink, Allemagne.

7. Comment organiser un Flash Mob

Un ou une Flash Mob (de l'anglais, qui signifie « mobilisation éclair »), est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement.

Photo: Flash Mob, Paris, 10 Octobre 2010.



- ▶ Un mois à l'avance, trouvez une musique entraînante et une chorégraphie facile à suivre tout en ayant du sens. Au besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.
- ▶ Travaillez la chorégraphie avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.
- ▶ Repérez un lieu de passage où aura lieu la Flash Mob ; si besoin, faites une demande officielle pour pouvoir l'utiliser.
- ▶ Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un tutorial en ligne pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.
- ▶ Commencez à prévenir tout le monde, en utilisant les nouveaux médias comme Facebook et Twitter, mais aussi en utilisant vos canaux de diffusion habituels (emails, Newsletter...)
- ▶ Prévoyez deux réunions avant la Flash Mob officielle avec un groupe suffisamment grand pour pouvoir initier le mouvement le jour même.
- ▶ Choisissez la date si possible en fonction du temps (c'est toujours plus réussi quand il fait beau).
- ▶ Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant seulement pour maintenir le suspens (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).
- ▶ Vous pouvez aussi choisir un code vestimentaire.
- ▶ Prévoyez un accès à l'électricité ou un groupe électrogène et des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.
- ▶ Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.
- ▶ Filmez la Flash Mob et postez rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même) pour faire un buzz sur Internet.
- ▶ A la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

8. Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements

- ▶ Construisez des liens avec les journalistes locaux intéressés par le sujet : tout au long de l'année, suivez la couverture médiatique locale et repérez les médias et les journalistes qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique, sous quel angle...
- ▶ Contactez-les pendant l'été ou en septembre pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- ▶ Essayez de devenir la référence sur le sujet, en répondant toujours rapidement aux journalistes et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- ▶ Pour maximiser vos chances, organisez un événement avec un ou deux témoignages. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en fournissez l'occasion, ils parleront de votre action.
- ▶ Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un

paragraphe sur la Journée mondiale (vous pouvez utiliser le communiqué de presse fourni par la Coalition.)

- ▶ Précisez que les intervenants seront disponibles pour interview après l'événement.
- ▶ Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- ▶ Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...)

9. Comment faire un communiqué de presse

- ▶ Utilisez un papier à en-tête si vous en avez.
- ▶ Commencer par un titre court mais explicite.
- ▶ La date de la publication doit apparaître ainsi que la mention « Communiqué de presse »
- ▶ Inclure le nom de votre organisation.
- ▶ Le 1er paragraphe est l'introduction. C'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : quoi, qui, où, quand, et doit susciter l'intérêt des journalistes.
- ▶ Les 2e et 3e paragraphes sont une explication du 1er paragraphe et répondent aux deux questions « pourquoi ? » et « comment ? » en donnant le contexte et l'historique.
- ▶ Le 4e paragraphe propose des citations, des faits et des chiffres. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Ils auront besoin d'une citation pour leur article, leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. De même, en leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- ▶ Mettez vos contacts à la fin du communiqué en indiquant votre prénom, nom, fonction, email et numéro de téléphone.
- ▶ Finissez par une brève description de votre organisation.
- ▶ Le communiqué ne doit pas dépasser une page, un trop long communiqué risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.

10. Comment faire campagne sur les réseaux sociaux

- ▶ Acceptez l'invitation **Facebook** de la Coalition mondiale ou créez votre propre événement Facebook et partagez-le avec vos amis !
- ▶ A partir du 1er octobre, postez des milliers de messages sur Facebook ! Voici quelques exemples de messages qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
 - Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous ? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : www.facebook.com/worldcoalition
 - Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Télécharger les affiches, partager l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'évènement Facebook
- ▶ Utilisez **Twitter** comme forum avec **#nodeathpenalty**
- ▶ Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
 - Faites passer l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2013 ! worldcoalition.org/fr/worldday **#nodeathpenalty**
 - Non à la #peinedemort ! Consultez worldcoalition.org/fr/worldday pour participer à la Journée mondiale **#nodeathpenalty**
 - Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous ? Pour en savoir plus et partager votre expérience : <http://on.fb.me/SHeBi6> **#nodeathpenalty**
 - Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale **#nodeathpenalty** ? Téléchargez, partagez et participez sur worldcoalition.org/fr/worldday
- ▶ Vous utilisez Facebook et Twitter dans d'autres langues ou d'autres réseaux sociaux ? Postez des messages dans votre propre langue sur tous les réseaux sociaux !

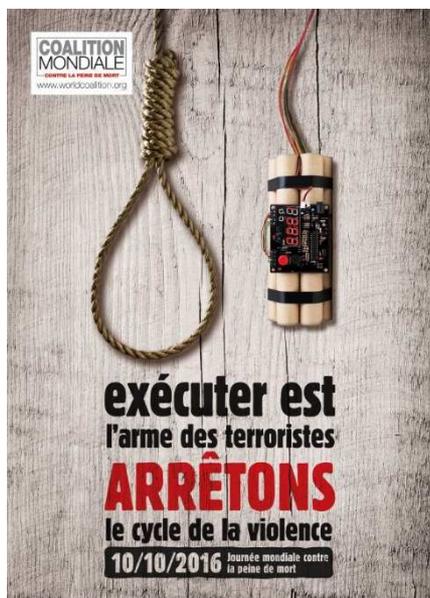
• **10 Astuces pour une action réussie :**

1. **Planifier** votre action au moins un mois à l'avance, plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenants ou de nous contacter pour une exposition d'art
2. Essayez **d'associer plusieurs ONG** locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.
 - Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous :
www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations
3. **Contactez les médias locaux** une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement
 - **Voir la Fiche pratique n°9**
4. **Utilisez Internet** et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message
5. **Contactez-nous** pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook
6. Quelques jours avant, en **faire la publicité dans les rues** (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement)
7. **Dites-le à tout le monde**, à vos amis, famille, collègues, commerçants...
8. Soyez prêt à **contrer les arguments pro peine de mort** (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit)
9. **Soyez polis**, surtout avec ceux qui sont en désaccord avec vous
10. **Prenez des photos** et faites un bilan de votre action (et envoyez-les nous)

[5] JOURNEE MONDIALE : OUTILS

- **Matériel pour la 14^{ème} journée mondiale**

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale www.worldcoalition.org/fr/worldday



L'affiche de la Journée mondiale

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale (contact@worldcoalition.org)

Brochure d'information

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2016 offre un bilan sur la situation de la peine de mort et le terrorisme. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort.

Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : (contact@worldcoalition.org)

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2015 et début 2016.

Fiche détaillée sur la peine de mort pour terrorisme

La fiche détaillée offre un aperçu précis de la peine de mort et du terrorisme. Elle propose des définitions utiles, des arguments, ainsi qu'un résumé du développement du droit international et national.

Mémo pour les parlementaires

En collaboration avec PGA, la Coalition mondiale développe un nouvel outil qui aidera les parlementaires à comprendre l'importance et l'enjeu de ne pas succomber à la facilité politique de la peine de mort pour terrorisme et pour aider la société civile à mieux collaborer avec les parlementaires.

Pour la Journée mondiale (10 octobre), la Coalition mondiale encourage les abolitionnistes du monde entier à organiser des événements dans leur parlement. La Coalition mondiale et PGA prendront contact avec leurs réseaux respectifs pour diffuser ce nouvel outil et pour les encourager à organiser des activités conjointes le 10 octobre.

Argumentaire expliquant pourquoi certaines victimes du terrorisme sont contre la peine de mort

La Coalition mondiale encourage ses organisations membres et les abolitionnistes du monde entier à inviter des victimes du terrorisme qui sont contre la peine de mort à parler lors de leur événement et l'AfVT les mettra en contact avec les personnes intéressées. Les contacts et ce nouveau document seront diffusés par la Coalition mondiale pendant l'été.

Pétitions

Les pétitions sont en cours de préparation par Amnesty International et seront disponibles pendant l'été.

[6] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

• Rapports sur la peine de mort et terrorisme

- Penal Reform International, *The death penalty, terrorism and international law*, April 2014
<http://www.worldcoalition.org/resourcecentre/document/id/1398782011>
- Penal Reform International, *Counter terrorism in Kazakhstan: why the death penalty is no solution*, 2013
<http://www.worldcoalition.org/resourcecentre/document/id/1398788356>

• Sites généraux d'information sur la peine de mort

- Base de données sur la peine de mort dans le monde www.deathpenaltyworldwide.org
- Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort www.worldcoalition.org
- Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- Espace peine de mort du portail de la FIDH <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info/>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations .

• Filmographie

Consultez les 30 films disponibles à travers le site Internet de la Coalition mondiale : <http://bit.ly/29tikf9>, dont :

Documentaires

- **Yémen: les enfants dans le couloir de la mort** <http://www.arte.tv/fr/yemen-les-enfants-dans-le-couloir-de-la-mort/7814892,CmC=7814896.html>

Le Yémen est un pays qui fait peur. L'ombre d'Al Qaeda plane sur les villes et les campagnes : les attentats, les kidnappings et les assassinats se multiplient. Dans les prisons d'Etat, des dizaines d'adolescents sont condamnés à mort. Des pratiques contraires au droit international.

- **“Clean up”** <http://www.sebastianmez.com/cleanup.html>

C'est son travail de nettoyer cette salle spéciale, une chambre d'exécution à la prison d'état aux Etats Unis. Dès qu'il y a une exécution, remettre la pièce dans l'état dans lequel elle était avant. Ce court métrage expérimental offre une vue inhabituelle sur la peine de mort.

- **Into the Abyss** <http://www.wernerherzog.com/index.php?id=67>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

- **Honk! ... to stop executions** <http://www.honk-lefilm.com/>

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au coeur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

- **Incendiary: the Willingham case** <http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film américain de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamnés pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'experts remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

- **Toute ma vie en prison (In Prison my whole Life)** <http://www.toutemavie-enprison.com/>

Documentaire britannique de Marc Evans (2007 - film 93') VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au coeur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

- **999 060 (30 min - 2006):** VO anglaise avec sous titres français

Documentaire canadien de Julien Elie

Entrevue avec Farley Matchett

Fictions

- **Train de nuit** <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnées à mort dans l'ouest de la Chine.

- **Rédemption** (2004)

Film américain de Jamie Foxx

Pendant qu'il attendait dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

- **La vie de David Gale** (2003)

Film américain d'Alan Parker

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

- **La ligne verte** (2000)

Film américain de Frank Darabont

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

- **La dernière marche** (1995)

Film américain de Tim Robbins

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique. En effet, Helen Prejean l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

Vidéos

- “Flight”

Ce film d’animation, créé par les talentueux volontaires de la campagne “Défenseurs des droits de l’Homme contre la peine de mort”, parle de la cruauté et l’inhumanité de la peine de mort en Biélorussie.

<http://spring96.org/en/news/60563>

- “La peine de mort des origines à l’abolition”

Par l’INA, Rétrospective consacrée à la peine de mort depuis son origine jusqu’à son abolition en France mais également dans le monde. Des images d’archives, notamment des tableaux, gravures et photos, ponctuent le reportage.

<https://www.youtube.com/watch?v=fKofwrWfc2k>

- « La peine de mort en trois minutes »

En 2014, un nombre inquiétant de pays a recouru à la peine de mort pour répondre aux menaces réelles ou présumées contre la sûreté de l’État que représentent le terrorisme, la criminalité et l’instabilité interne.

<https://www.youtube.com/watch?v=TbX-oNs67D0>

- Expositions et Œuvres d’art

- « From death row » (du couloir de la mort)

La cousine de Myuran Sukumaran (l’un des australiens exécuté en Indonésie), Niranjela Karunatilake, a décidé d’organiser une exposition à Londres, dans les locaux d’*Amnesty International*, intitulée “*From Death Row*” (“*du couloir de la mort*”). Une exposition pour attirer l’attention sur cette affaire et pour marquer l’anniversaire de son cousin condamné. Celui-ci s’est en effet vu rejeter son dernier appel au tribunal indonésien le lundi 4 avril 2015.

<http://www.lepetitjournal.com/londres/accueil/actualite/213656-indonesie-les-oeuvres-de-l-un-des-condamnes-a-mort-exposees-a-londres>

- “Parting Words”

Amy Elkins a regroupé plus de 500 photographies archives de prisonniers exécutés au Texas.

<http://www.amyelkins.com/parting-words>

- “the last Supper”

“The Last Supper” illustre les derniers repas demandés par les prisonniers dans le couloir de la mort aux Etats Unis.

<http://greenjulie.com/last-supper/>

- “Who Lives, Who Dies, Who Decides”

L’objectif de cette initiative était d’utiliser l’art en tant que produit permettant de communiquer et d’éduquer les individus à propos de l’histoire et de la pratique de la peine de mort en Amérique and faire prendre conscience à la société autour de l’idée de la doter d’un Musée national de la peine de mort.

http://www.whodecidesinc.org/?page_id=672

- Une exposition d’affiches « Poster for Tomorrow »

L’objectif de ce projet international indépendant est d’encourager les gens, à la fois dans et en dehors de la communauté du design, à faire des affiches pour stimuler le débat sur les questions qui nous touchent tous. L’édition de 2010 était dédiée à l’abolition de la peine de mort :

<http://www.posterfortomorrow.org/gallery/browse/0/all>

- **The Last Meals Project** (Le dernier repas)

Cette série documente visuellement le visage et le dernier repas de prisonniers reconnus coupables de meurtre exécutés aux Etats-Unis <http://www.lastmealsproject.com/pages.html>

- **“The innocents”**

“The Innocents” raconte l’histoire d’individus qui ont passé du temps en prison pour un crime violent qu’ils n’avaient pas commis. En outre est soulevée, par ces photographies, la question des témoins oculaires et de la justice arbitraire par Taryn Simon.

http://tarynsimon.com/works_innocents.php

[7] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION

- **La Coalition mondiale contre la peine de mort**

Composée de plus de 145 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale. Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.



Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est **ouverte aux organisations ou personnes morales** engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : www.worldcoalition.org/fr/become-a-member

Chaque membre de la Coalition est tenu à **une cotisation** annuelle de 150 à 50 euros, selon la taille de l'organisation.

[8] CONTACTEZ-NOUS!

- **Secrétariat**

Coalition mondiale contre la peine de mort

69 rue Michelet

93100 Montreuil, France

Général : contact@worldcoalition.org

- **Liste et contact des membres de la Coalition mondiale :**

www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org